

5

6 **PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire** du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en
7 difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) tenue le lundi 6 juin 2022 à 19 h, en mode hybride.

8

9

Liste des présences :

Membres parents	Titre	2022-06-06
Claudia Abi Nader		Présence
Asmae Benamer		Absence
Daphney Bernavil	Observatrice au CP	Présence
Joelle Coriolan	Observatrice et substitut au CP	Présence
Audrey Darveau	Secrétariat exécutif	Absence
Sylvie Joseph		Présence
Germain Labonté		Présence
Maria Neumann	Trésorerie	Présence
Béline Nzengue	Observatrice au CP	Présence
Mélanie Rousseau	Présidence	Présence
Nassima Ziane		Présence
Martine Gagnon		Présence
Membres participants		
Martin Contant	Représentant du personnel de soutien - SLESS-CSQ	Absence
Geneviève Cossette	Représentant du personnel professionnel	Présence
Daphné Jean-Baptiste	Représentant du personnel enseignant - SERL	Présence
Sylvie Lesage	Représentante des directions d'établissement	Présence
Membre représentant la Direction générale		
Jean-Sébastien DesRosiers	Directeur des Services éducatifs	Présence
Membres de la communauté		
Françoise Charbonneau	Représentante de la communauté CIVAPHL	Présence
Richard Cléroux	Représentant de la communauté Dysphasie Plus	Absence
Membres substitués		
Bochra Bamou	Substitut No. 2	Absence
Sophia Guido	Substitut No. 3	Présence
Abdenour Zenad	Substitut No. 4	Absence
Nathalie Blanchet	Substitut No. 5	Présence
Melissa Hovington-Fortin	Substitut No. 6	Absence
Gulreza Safarmamadov	Substitut No. 7	Absence
Ahmed Temimi	Substitut No. 8	Absence
Membres invités		
Marie-Hélène Beaulac	Directrice adjointe Services éducatifs	Présence
Isabelle Beaudry	Directrice Service de l'organisation scolaire et du transport	Présence
Philippe Dang	Coordonnateur Service de l'organisation et du transport	Présence
Lucie Boissonneault	Directrice Service des ressources financières	Présence
Louis-Philippe Morier	Support informatique	Présence

10

11

12 **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;**

13 Mélanie Rousseau constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03

14 Elle remercie tous les membres de leur présence.

16 **2. Question du public;**

17 Aucune

19 **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 juin ;**

20 Il est proposé par Maria Neumann, secondé par Claudia Abi-Nader, d'adopter l'ordre du jour du 6 juin 2022,
21 après avoir ajouté au varia la présentation de proposition des dates des séances pour l'an prochain.

23 **CCSEDHAA 2022-06-06-001**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24 **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2022;**

25 Il est proposé par Martine Gagnon, secondé par Maria Neumann, d'adopter le procès-verbal de la séance
26 ordinaire du 24 mai, tel que présenté.

28 **CCSEDHAA 2022-06-06-002**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

29 **5. Suivis au procès-verbal du 24 mai 2022 ;**

30 **Ligne 21 :** Suite à la question du public, madame Lee, coordonnatrice aux services éducatifs, a communiqué
31 avec madame Blanchet afin de l'informer du protocole actuel de retour en classe pour les élèves et/ou pour
32 les employés ayant la Covid. Un hyperlien vers le site de la Santé publique est inséré au PV, considérant que
33 le protocole est en constante évolution. [La maladie à coronavirus \(COVID-19\) au Québec | Gouvernement
34 du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/la-maladie-a-coronavirus-covid-19)

35
36 **Ligne 56 :** L'hyperlien vers la liste des exigences pour qu'un élève obtienne son diplôme secondaire sera
37 acheminé aux membres.

SUIVI

39 **6. Budget-répartition des allocations pour les EHDA et soutien à l'intégration ;**

40 La directrice du service des finances anime un PPT (document versé au dossier) venant expliquer l'ensemble
41 des mesures destinées aux élèves à besoins particuliers. Au cours de sa présentation, celle-ci précise qu'il y
42 a très peu de mesures à vases communicants, il est donc rarement possible de procéder à des transferts de
43 budget.

44
45 Les directions ayant moins d'expérience sont accompagnées par le SRF afin de s'assurer que sommes soient
46 utilisées de la manière la plus optimale possible.

47
48 Monsieur DesRosiers ajoute que le CREBP s'est penché sur ce qui se fait dans les écoles afin de bonifier le
49 service à l'élève, en tenant compte par exemple, du nombre d'heures qui est généré en soutien émotif et en
50 PEH. Il s'agit de bien arrimer le tout.

51
52 Madame Rousseau préparera la résolution avec les membres de l'exécutif dans les prochains jours. Le délai
53 étant très court, elle invite les membres à transmettre leur recommandation dès maintenant, ou par courriel
54 après la séance. La résolution doit être acheminée avant le 14 juin.

SUIVI

55
56 **ATTENDU** que selon la loi sur l'instruction publique (LIP), le CCSEHDAA doit donner son avis au Centre
57 de services scolaire de Laval, sur l'affectation des ressources financières pour les services aux élèves
58 handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

59

60 **ATTENDU** que selon la loi sur l'instruction publique (LIP), le Centre de services scolaire de Laval indique,
61 annuellement, au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté
62 d'adaptation ou d'apprentissage, les ressources financières pour les services à ces élèves et l'affectation
63 de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministère de l'Éducation et de
64 l'Enseignement supérieur (MEES);

65
66 **Il est proposé par Maria Neumann,**

67 **Et RÉSOLU**

68 **QUE** le Centre de services scolaire maintienne son orientation d'investir les sommes supplémentaires requises
69 pour répondre aux besoins et aux capacités des élèves HDAA et ce malgré les compressions budgétaires
70 récurrentes exigées par le MEES;

71
72 **QUE** les recommandations pédagogiques émises par le CREBP soient maintenues et mises en place afin de
73 répondre aux besoins des élèves HDAA;

74
75 **QUE** l'ensemble des sommes associées aux élèves HDAA soient présentées au comité CCSEHDAA.

76
77 **QUE** l'enveloppe budgétaire allouée pour les services aux élèves des classes spécialisées, pour le soutien à
78 l'intégration et pour les services professionnels soit maintenue et majorée tout en prenant en compte
79 l'augmentation de la clientèle;

80
81 **QUE** l'allocation budgétaire pour le service d'encadrement spécifique aux dîneurs et au service de garde
82 tienne compte des besoins de la clientèle HDAA et soit majorée en fonction de la clientèle;

83
84 **QUE** l'allocation budgétaire pour le service de transport scolaire (berlines) aux clientèles HDAA soit
85 maintenue tout en considérant que la durée maximale du transport ne doit pas excéder 45 minutes, à moins
86 d'une entente extraterritoriale;

87
88 **QUE** le Centre de services scolaire s'assure que la répartition du nombre d'élèves dans les classes spécialisées
89 dû aux manques d'espaces revienne à la norme de l'année 2015- 2016 tout en tenant compte des besoins et
90 capacités de ces élèves;

91
92 **QU'ADVENANT** que les paramètres budgétaires finaux du Centre de services scolaires ne puissent rencontrer
93 les recommandations du CCSEHDAA citées plus haut, le Centre de services scolaire puisse en informer le
94 CCSEHDAA afin qu'ensemble, nous puissions établir des pistes de solutions.

95
96 **CCSEDHAA 2022-06-06-003**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

97
98
99 **7. Plan de localisation EHDAA 22-23 ;**

100 Présentation de Isabelle Beaudry et Phillippe Dang

101 La directrice de l'organisation scolaire et du service des transports explique le plan de localisation de la
102 clientèle EHDAA en détail à l'aide d'un support PPT (document versé au dossier). Elle explique la situation
103 au primaire, puis au secondaire.

104
105 Maria Neumann demande quelle est la limite de nombre d'élèves par classe, car la moyenne a été augmentée
106 il y a quelques années.

107
108 Monsieur DesRosiers explique que les ratios maîtres élèves sont déterminés par la convention collective des
109 enseignants. Il rappelle qu'en respect de la convention collective, le nombre d'élèves en classes SL, TSA et

110 SÉ ont été ajustés à la hausse principalement par manque de locaux. Aujourd'hui, la pénurie d'enseignants
111 qualifiés vient s'ajouter à l'équation. Il ajoute que son service régule la situation pour chaque modèle
112 d'enseignement du secteur jeune.

113
114 Madame Neumann demande s'il est possible d'avoir en détail le portrait du nombre d'élèves par classe.

SUIVI

115
116
117 Madame Joseph demande à quelle fréquence un enfant devrait être évalué afin de s'assurer que le diagnostic
118 est le bon. Madame Cossette confirme qu'il n'y a pas de délai prescrit. Il faut suivre l'élève et être à l'affût
119 des indices. L'important n'est pas tellement le diagnostic, mais bien l'intervention.

120
121 **8. Révision des règles de régie interne ;**
122 Les règles de régie interne devront être revues d'ici l'assemblée générale annuelle, mais madame Rousseau
123 aimerait connaître le point de vue des membres sur 3 points en particulier :

124
125 **Tenue des rencontres :**
126 Après discussions, il semble que le mode hybride n'est pas optimal. Il devrait y avoir des rencontres
127 identifiées pour être en présentiel ou en visioconférences. Il ne faudra pas oublier de demander aux parents
128 de confirmer leur présence si les rencontres sont tenues en présentiel.

129
130 **Composition de l'exécutif :**
131 La présidente propose de fixer à 5 personnes le nombre de membres siégeant à l'exécutif. Si une ou des
132 personnes occupent 2 postes, on pourrait ajouter un ou des postes de conseillers.

- 133
- 134 • Présidence
 - 135 • Vice-présidence
 - 136 • Secrétaire
 - 137 • Trésorier
 - 138 • Représentant au CP
 - 139 • Poste de conseiller, si nécessaire

140 **Membre de l'exécutif :**
141 Actuellement, selon le texte des RRI, les membres de l'exécutif occupant les postes de présidence, vice-
142 présidence et représentant au Comité de parents doivent être détenus par des parents ne travaillant pas au
143 Centre de services scolaire.

144 Mélanie Rousseau quitte temporairement la rencontre, afin de laisser les membres discuter librement.

145
146 Plusieurs situations sont soulevées :

- 147 • Le nombre de personnes travaillant pour le Centre de services scolaire et siégeant à l'exécutif
- 148 • Divulgence d'intérêt lors de l'AGA
- 149 • Type de poste occupé comme employé
- 150 • Est-ce qu'on ouvre la règle pour l'ensemble des membres
- 151 • Implication des bénévoles

152 Après discussion, un sondage sera acheminé aux membres afin de s'appuyer sur l'opinion de la majorité.

SUIVI

153
154
155 **9. Mot des sous-comités ;**

156 **9.1 Comité Communication ;**
157 Une activité virtuelle s'est déroulée en ligne le 4 juin dernier

158

159 **9.2 Comité du prix persévérance :**
160 Les certificats ont été acheminés par courrier interne aujourd’hui. Les infolettres seront acheminées
161 dans la prochaine semaine. **SUIVI**

162
163 **9.3 Comité aviseur CREBP ;**
164 La rencontre s’est tenue le 25 mai dernier
165 Le compte rendu sera acheminé aux membres dans les prochains jours. **SUIVI**

166 Sondage sur les plans d’intervention;
167 Jean-Sébastien DesRosiers confirme avoir la responsabilité de s’informer du niveau de satisfaction des
168 parents face aux PI. Par contre, considérant que nous sommes en travaux d’amélioration actuellement,
169 un sondage n’apportera pas de valeur ajoutée pour le moment. Il a donc mis la démarche de côté pour
170 l’année 21-22.

171
172 **9.4 Comité ententes extraterritoriales.**
173 Il y a eu une entente. Un élève a pu intégrer une école répondant à ses besoins, car il est atteint de
174 surdité et communique avec le langage des signes.

175
176 **10. Mot de la présidente ;**
177 La prochaine rencontre sera le 12 septembre et aura pour objet de préparer l’ensemble des documents pour
178 l’assemblée générale annuelle qui se tiendra le 26 septembre prochain.

179
180 Mélanie Rousseau tient à remercier l’ensemble des parents pour leur implication. Un merci spécial à Jean-
181 Sébastien DesRosiers, à Marie-Hélène Beaulac, et à tous les spécialistes qui ont supporté le comité.

182
183 La lettre d’invitation pour l’assemblée annuelle sera publiée dans un prochain infogestionnaire, un rappel
184 sera fait en septembre. La lettre sera aussi acheminée via une infolettre directement aux parents d’élèves
185 HDAA. **SUIVI**

186
187 Pour ce qui est du budget, on prévoit un surplus de près de 2000\$. La somme pourrait être remise, sur
188 recommandation de Geneviève Cossette et des SÉ, à la nouvelle école de Pont-Viau. L’an prochain, il serait
189 pertinent de s’y prendre en début d’année, et de confirmer la somme remise à la fin de l’année, en fonction
190 du surplus.

191
192 Il est proposé par Maria Neumann, secondé par Sylvie Joseph, de remettre le surplus à la nouvelle école de
193 Pont-Viau.

194
195 **CCSEDHAA 2022-06-06-004** **ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

196
197 **11. Mot de la représentante au comité de parents :**
198 Aucun

199
200 **12. Mot du directeur des Services éducatifs :**
201 Malgré le contexte Covid19, les données du ministère sont encourageantes, le taux de décrochage de notre
202 organisation est passé sur la barre du 13 %.

203

204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226

Un comité, en collaboration avec le ministère de la Santé et de l'Éducation, a été mis en place. Une superbe collaboration est née de ces rencontres. Nous travaillons ensemble sur des projets en toute complémentarité et non en compétition.

Des mesures spécifiques pour nos élèves fréquentant le centre jeunesse ont vu le jour. Il y aura un projet à mettre en place en début d'année, en lien avec le rapport Laurent.

Monsieur DesRosiers termine en remerciant sincèrement tous les membres présents de leur implication.

13. Varia;

- Calendrier des rencontres 2022-2023.

Le projet de calendrier des rencontres est présenté, et sera adopté lors de l'AGA.


14. Levée de l'assemblée.

À 22 h 20, l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Mélanie Rousseau en propose la levée.

CCSEDHAA 2022-06-06-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Audrey Darveau
Secrétaire exécutive



Mélanie Rousseau
Présidente